CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL · COMMISSION RELATIONS EXTERIEURES, INTEGRATIONS (NATIONALE ET REGIONALE), QUESTIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES (REX)

L'IMPORTANCE DE LA MAITRISE DES VARIABLES DEMOGRAPHIQUES POUR LA DEFINITION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Le présent Avis a pour finalité d'alerter les gouvernants, tant nationaux que provinciaux, sur l'importance et la nécessité d'avoir une bonne connaissance des variables démographiques et de les intégrer dans les plans et programmes de développement économique et social du pays en vue de l'amélioration des conditions de vie de la population.

En effet, la connaissance rationnelle ou mieux la maîtrise des variables démographiques permet à l'État de concevoir, de définir et d'appliquer des politiques publiques idoines et efficientes pour son développement économique et social.

Pour avoir ces variables, l'Etat doit disposer des données statistiques démographiques et économiques fiables qui proviennent respectivement des enquêtes et recensements de la population ainsi que des enquêtes agricoles, du budget de consommation et de la comptabilité nationale.

La RDC ne parvient pas encore à atteindre ses objectifs du développement à cause, entre autres, de la non maîtrise des variables démographiques due principalement à la non-organisation du recensement général tous les dix ans et du recensement administratif chaque année.

Cette absence d'organisation a pour cause le dysfonctionnement généralisé des services habilités à le faire, à savoir : l'Institut National des Statistiques (INS) et les services de l'Etat-Civil. Pour preuve, le dernier recensement général de la population congolaise date de 1984. Les données démographiques y afférentes, vieilles de quarante ans, sont affectées par plusieurs facteurs démographiques tels que les naissances, les décès, les immigrations, les émigrations. Les projections effectuées sur base de ces données sont donc peu fiables.

En conséquence, la RDC n'a aucune connaissance précise de ses variables démographiques, que sont : le volume de la population (nombre total d'habitants), la répartition spatiale de la population (densité par province), la structure de la population (selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial, le lieu de résidence, …), les comportements démographiques (la natalité, la fécondité, la mortalité et la morbidité, les migrations internes et externes ...).

Et pourtant, la population est la première richesse d'un pays, le moteur et le bénéficiaire prioritaire de toute politique publique. Il en est ainsi notamment de la gratuité de l'enseignement, de la couverture santé universelle, du regroupement et l'intégration des bandits urbains (Kuluna) dans le Service National, telle qu'initiée actuellement par le Gouvernement.

En considération de tout ce qui précède, le Conseil Économique et Social formule à l'endroit du Gouvernement Central les préconisations ci-après :

- Reprendre le recensement scientifique qui doit se réaliser, selon les normes des Nations Unies, une fois tous les 10 ans ;
- Réhabiliter et redynamiser l'Institut National de la Statistique (INS) qui constitue un outil important pour le recensement scientifique ;
- Doter l'Office National d'Identification de la Population (ONIP) des moyens conséquents en vue de réaliser ses missions, notamment la délivrance de la Carte d'Identité Nationale ;
- Relancer le recensement administratif qui doit se dérouler chaque année. A cet effet, il faut réorganiser le Service d'Etat civil du Ministère de l'Intérieur en mettant en place une base de données numérique, notamment en vue de la délivrance de carte d'identité ;
- Prendre en ligne de compte des variables démographiques dans les politiques publiques, sans lesquelles celles-ci n'auront aucun impact sur la population ;
- Mettre en place une politique en matière de population pour mieux la gérer ;
- Concevoir une stratégie visant la rétention de la population en milieu rural, non seulement pour disposer d'une main-d'œuvre jeune et active nécessaire à la production agricole et d'autres, mais aussi pour freiner et combattre l'exode rural actuel, source principale de l'urbanisation sauvage créant beaucoup des problèmes dans la gestion de la ville de Kinshasa et des autres centres urbains ;
- Harmoniser les normes statistiques entre les différentes sources de production des statistiques tant en ce qui concerne le concept, la production que la présentation des statistiques en RDC ;
- Améliorer la qualité du capital humain à travers l'éducation et la santé